



WWW.LANDERNEAU.BZH

UN(E) ENSEIGNANT(E) VIOLONCELLE

Emploi de catégorie B
à temps non complet (5h00 hebdo)

**La Ville de Landerneau
recrute**

Grades : assistant d'enseignement artistique,
assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe
et 1^{ère} classe

Poste à pourvoir à compter de la rentrée de septembre 2026

Landerneau (16 500 habitants), ville-centre de la communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas, située aux portes du pays de Brest, est une ville en pleine croissance démographique, reconnue pour son dynamisme économique, sportif et culturel. Elle recrute pour son école de musique un(e) enseignant(e) de violoncelle, par voie statutaire ou contractuelle.

Au sein de la Direction Culture, Sport et Vie associative, l'enseignant(e) de violoncelle assure l'apprentissage du violoncelle, dans le cadre du dispositif d'enseignement de l'école de musique, sous l'autorité du responsable de l'école municipale de musique.

Missions principales :

- Assurer les cours (20 ou 30 minutes par élèves) soit de manière individuelle et/ou en petit collectif selon le projet pédagogique décidé entre l'enseignant et la direction de l'école de musique.
- Participer aux évaluations en fin de semestre
- Participer aux réunions pédagogiques
- Participer aux projets collectifs, en favorisant la transversalité : concerts, stages, échanges inter écoles
- Préparer les cours : choix et recherche des morceaux, des partitions
- Accompagner les élèves dans les manifestations extérieures
- Participation aux pratiques collectives de l'école, en soutien aux élèves
- Investissement personnel dans la vie musicale de la collectivité en fonction des demandes transmises par la direction de l'école de musique (orchestre d'harmonie...)
- Assurer un enseignement en distanciel si nécessaire
- Selon les compétences du candidat et besoin du service: Assurer l'encadrement d'une pratique collective complémentaire (atelier cordes, ensemble de musique de chambre, formation musicale...)

Domaine de compétences :

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances musicales : connaissances théoriques en musique et pratique du violoncelle, niveau DEM DE requis
- Connaissance du règlement intérieur de l'école
- Savoir développer l'approche de différents styles musicaux
- Qualités pédagogiques : savoir s'adapter au niveau des élèves – débutants ou confirmés
- Se conformer au projet pédagogique établi par l'école en lien avec le schéma national d'orientation pédagogique

Savoir-être:

- Qualités relationnelles et psychologiques
- Compréhension de la personnalité de chaque élève – être attentif à sa manière d’apprendre
- Savoir transmettre le goût de la musique et la pratique instrumentale
- Capacité de travail en commun sur des projets collectifs
- Initiative, adaptabilité aux horaires
- Respect du statut des fonctionnaires de la FPT : sens du service public- devoir de réserve

Obligations et contraintes du poste :

- Planning des cours établi en fonction de la disponibilité des usagers.
- Congés annuels obligatoirement fixés pendant les vacances scolaires
- Travail ponctuel le week end ou en soirée.

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation employeur au contrat collectif prévoyance et au contrat collectif complémentaire santé + forfait mobilité durable + accès aux prestations du CNAS.

Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV, diplôme, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation d’inscription sur liste d’aptitude) sur le site internet de la Ville,

<https://www.landerneau.bzh/la-ville-recrute/>

pour **le 28 mai 2026 dernier délai.**

Contacts :

M. Yannick LE BITTER, responsable de l’école municipale de musique au 06.70.00.76.55

Mme Marion LIBOUBAN, chargée de recrutement au 02.98.21.24.85